

**Annexe**

**Liste et volumes horaires des disciplines enseignées pour les classes de première et les classes de terminale dans les séries ST2S, STL, STD2A, STI2D, STMG et STHR de la voie technologique (les volumes horaires indiqués sont hebdomadaires, sauf précision contraire)**

Enseignements communs				
	Enseignement	Volumes horaires en classe de première et de terminale		
	Français	3 h en classe de première		
	Philosophie	2 h en classe de terminale		
	Histoire-géographie	1 h 30		
	Enseignement moral et civique	18 h annuelles		
	Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A <sup>(1)</sup>	4 h (dont 1 heure d'ETLV)		
	Éducation physique et sportive	2 h		
	Mathématiques	3 h		
	Accompagnement personnalisé <sup>(2)</sup>			
	Accompagnement au choix de l'orientation <sup>(3)</sup>			
	Heures de vie de classe			
Enseignements de spécialité				
Série	Enseignement	Volumes horaires en classe de première	Enseignement	Volumes horaires en classe de terminale
ST2S	Physique-chimie pour la santé	3 h	-	-
	Biologie et physiopathologie humaines	5 h	-	-
			Chimie, biologie et physiopathologie humaines	8 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	Sciences et techniques sanitaires et sociales	8 h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5 h	Physique-chimie et mathématiques	5 h
	Biochimie-biologie	4 h	-	-
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	-	-
			Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	13 h
STD2A	Physique-chimie	2 h	-	-
	Outils et langages numériques	2 h	-	-
	Design et métiers d'art	14 h	Analyse et méthodes en design	9 h
			Conception et création en design et métiers d'art	9 h
STI2D	Innovation technologique	3 h	-	-
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	-	-
	-	-	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique	12 h

			parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique	
	Physique-chimie et mathématiques	6 h	Physique-chimie et mathématiques	6 h
STMG	Sciences de gestion et numérique	7 h	-	-
	Management	4 h	-	-
	-	-	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing); ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion.	10 h
	Droit et économie	4 h	Droit et économie	6 h
STHR	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	3 h	-	-
	Sciences et technologies culinaires et des services	10 h	-	-
	-	-	Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	13 h
	Économie – gestion hôtelière	5 h	Économie – gestion hôtelière	5 h
<b>Enseignements optionnels</b>				
Au choix du candidat, deux enseignements au plus parmi : Arts <sup>(4)</sup> ; Éducation physique et sportive ; LVC (étrangère ou régionale) <sup>(5)</sup>		3 h	Au choix du candidat, deux enseignements au plus parmi : Arts <sup>(4)</sup> ; Éducation physique et sportive ; LVC (étrangère ou régionale) <sup>(5)</sup>	3 h
Atelier artistique		72 h annuelles	Atelier artistique	72 h annuelles

(1) La langue vivante A est étrangère. La langue vivante B peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue. L'enseignement technologique en langue vivante A est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

(2) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(3) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

(4) Au choix parmi : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.

(5) Uniquement pour la série STHR.